

Eléphant Vert, Bio-Inputs

Pays :	Maroc
Identification du projet :	48453
Secteur d'activité :	Industrie et Services
Public/Privé :	Secteur privé
Catégorie environnementale :	B
Date prévue de présentation devant le conseil d'administration :	6 juillet 2016
Statut :	Approuvé par le Conseil
Date de publication du document de synthèse du projet en anglais :	1 ^{er} juin 2016

Description du Projet

La BERD envisage l'octroi d'un prêt à long terme à hauteur de 24 millions d'euros à Eléphant Vert Maroc S.A., producteur de biofertilisants, biopesticides et biostimulants (les « intrants biologiques ») basé au Maroc.

Objectifs du Projet

Le Projet soutient la croissance des activités d'Elephant Vert au Maroc en termes de recherche et développement, de production, de commercialisation et de distribution d'intrants biologiques (pour le marché local et à l'export).

L'impact sur la transition

L'impact potentiel sur la transition est attendu principalement à travers la démonstration de la faisabilité commerciale d'intrants biologiques innovants dans l'agriculture. A cela s'ajoute le transfert de compétences et de savoir-faire au secteur de l'agriculture et à la communauté scientifique au Maroc.

Le Client

ELEPHANT VERT MAROC S.A.

L'entreprise est une filiale d'Eléphant Vert S.A. (Suisse).

Financement de la BERD

24 millions d'euros

Coût total du Projet

50 millions d'euros

Synthèse environnementale et sociale

Catégorie B. Les risques sociaux et environnementaux associés aux opérations de l'Entreprise et au Projet proposé sont spécifiques au site et peuvent être atténués et encadrés grâce à la mise en place de systèmes de surveillance efficaces. L'évaluation environnementale et sociale a été menée à l'aide de différents outils. Un questionnaire initial a été rempli par le client et a été suivi d'une séance approfondie de questions/réponses avec la direction de l'Entreprise à propos de la gestion ESS (environnement, santé et sécurité) ; d'une étude de la documentation sociale et environnementale comportant notamment une évaluation de l'impact environnemental préparée pour les installations de Meknès en 2012 ; et des discussions avec les conseillers techniques sur les processus de production mis en œuvre dans ces installations.

Il est ressorti de l'évaluation que l'Entreprise a de solides capacités en matière de gestion des risques relatifs à l'environnement, à la santé et à la sécurité, ainsi que le personnel et les budgets adéquats pour gérer ces risques. Les conditions de travail sont conformes à la législation locale et soumises à une vérification indépendante par un consultant marocain. L'Entreprise n'a pas de pratiques discriminatoires en fonction de l'âge ou du genre. Le plan d'action décrit ci-dessous favorisera la conception de politiques clairement définies visant à améliorer ces performances et prévoit la mise en place d'une procédure formelle de règlement des griefs pour les salariés.

Le processus de fabrication utilise des matières premières naturelles et des technologies respectueuses de l'environnement. Parmi les techniques utilisées figurent le compostage de matières organiques, le rinçage avec des solutions aqueuses, le séchage, le mélange, la granulation, le stockage et la distribution. L'approvisionnement en eau se fait depuis les réseaux municipaux et il n'y a sur le site aucun traitement des eaux, des eaux usées ou d'autres résidus solides. L'étude des données indique que les émissions atmosphériques, le rejet des eaux usées ainsi que le traitement et l'élimination des eaux usées sont conformes aux législations locales, et européennes le cas échéant. Concernant ces aspects, aucune action de mise à niveau n'est requise pour se conformer aux exigences de la Banque. Le principal problème résultant des opérations est lié aux odeurs dégagées, qui auraient affecté les résidents de la communauté locale à proximité de l'usine de fabrication. Un plan d'action a été adopté avec la communauté locale à ce sujet.

L'Entreprise dispose d'un système efficace de gestion SST (santé et sécurité au travail), comme il a été évoqué plus haut, et les statistiques d'accidents témoignent des bons résultats obtenus dans ce domaine. Les normes SST de l'Entreprise s'appliquent aux prestataires opérant sur le site et leurs performances sont contrôlées par l'Entreprise.

Un plan d'action environnemental et social a été rédigé et il est en cours de discussion avec l'Entreprise afin de remédier aux problèmes mineurs mentionnés ci-dessus et d'aborder la mise au point d'une politique d'information publique. Il devrait recevoir l'accord de l'Entreprise avant la présentation au conseil d'administration de la BERD.

Coopération technique

Le projet encouragera des technologies environnementales innovantes et pourrait bénéficier d'une subvention incitative dans le cadre du programme FINTECC (BSD 13/249). Ce programme, financé par le Fond pour l'environnement mondial (Global Environment Facility), est destiné à promouvoir la mise en place de mesures d'efficacité énergétique, l'utilisation raisonnée de l'eau et les technologies d'énergies renouvelables à petite échelle dont le taux de pénétration est faible dans les pays d'opérations de la Banque.

Contact dans l'Entreprise

Benoît Bermès-Paul

contactmaroc@elephantvert.ch

(+212) 5 38 00 49 10

(+212) 5 37 63 00 11

www.elephant-vert.com

3^e étage, bâtiment D 340 rue Ait Malek Souissi Youssoufia 10000 Rabat, Maroc

Opportunités commerciales

Pour les opportunités commerciales ou la passation de marchés, contacter la société cliente.

Pour les projets du secteur public, consulter Passation de marchés sur le site de la BERD

Tél. : +44 20 7338 6794

Courriel : procurement@ebrd.com

Questions d'ordre général

Pour les questions concernant tout projet de la BERD qui ne sont pas liées à la passation de marchés :

Tél. : +44 20 7338 7168

Courriel : projectenquiries@ebrd.com

Politique d'information du public (PIP)

La PIP définit la manière dont la BERD diffuse l'information et consulte ses partenaires pour favoriser une meilleure sensibilisation et connaissance de ses stratégies, orientations et opérations.

[Texte de la PIP](#)

Mécanisme de recours sur les projets (MRP)

La BERD a créé le Mécanisme de recours sur les projets (MRP) afin de permettre un traitement indépendant des recours formulés par un ou plusieurs individus ou par une ou plusieurs organisations au sujet de projets financés par la Banque qui auraient causé, ou seraient susceptibles de causer, un tort.

[Règlement du mécanisme de recours sur les projets \(MRP\)](#)

Tout recours dans le cadre du MRP doit être déposé dans les délais prescrits par le [Règlement du mécanisme de recours sur les projets](#). Vous pouvez contacter l'Agent du MRP (à l'adresse pcm@ebrd.com) qui vous apportera son aide si vous avez une incertitude quant à l'éligibilité de votre recours.